L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 MARS 1874. | 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 6 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, au No 25 de la rue des Magasins—Faience, verrerie, articles de ménage.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, Lingerie et "Notions."

Par M. W. Newman, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par G. Lagumont, au No 69 de la rue de Chartres.—Habillements de printemps, articles de toilette, chapeaux, &c.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 52 et 54 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Faience, Verreries—Articles de maison—Une grande vente aura lieu aujourd'hui 6 mars 1874 et commencera à 10 heures et demie du matin, au No 25 de la rue des Magasins, par le ministère du Shérif Harper. Le stock consiste en faïences anglaises et françaises, porcelaines, verreries de fantaisie, pendules, vases, statuettes, articles japonais, dorés et bronzés, et autres articles de maison en immense quantité. L'attention particulière du commerce est appelée sur cette grande et importante vente qui offrira, sans aucun doute, de nombreuses chances de bon marché. C'est M. Alex. Lévy de la maison Hoffman Marks et Co, qui, comme député-shérif, fera cette vente.

SPECTACLES.

Vendredi, 6 mars 1874.

ACADÉMIE.—Grande Troupe de Variétés.

LE REPUBLICAN.

Il paraît que nous touchons juste chaque fois que nous avons occasion de parler de cet organe des budgétivores, car nos allusions ont le privilège de le mettre en rage et de le faire divaguer. Pauvre *Republican* ! Il justifie le proverbe que la " vérité offense ". Et, comme il ne peut se défendre de son passé qui l'accable, il n'a qu'une ressource c'est de répéter sa diatribe habituelle contre la langue française et tous ceux qui parlent ou écrivent ce langage. Son article " What they have cost Louisiana " est un tissu de niaiseries bon à faire hausser les épaules. Il n'y avait à Colfax d'autres communards et d'autres pétroleurs que les amis du *Republican*, les gens qui, endoctrinés par quelques carpet-baggers républicains, voulaient s'approprier les biens et les femmes des blancs. Ils ont été traités par les blancs de la paroisse Grant comme les communards de Paris l'ont été par les troupes de Versailles, c'est ce qui fait que le *Republican* crie au massacre.

Quant à M. Pinchback, nous ne désirons pas plus son alliance pour notre parti que nous n'avons désiré celle de Warmoth.

S'il y a, comme nous l'espérons, une nouvelle élection, notre programme sera toujours le même "honnêteté et réforme" et nous accepterons le concours de tous ceux qui s'y rallieront *sincèrement et sans vues intéressées*, mais le *Republican* sait bien à quoi s'en tenir à cet égard, puisqu'il se donne la peine de nous lire.

UN GOUVERNEMENT POPULAIRE.

Le *Republican*, organe officiel du parti de l'usurpation, publie une information qui démontre singulièrement la prétention émise par M. Kellogg que la grande majorité de la population accepte à son gouvernement. Nous lisons dans son article, intitulé : " Removing the Capital "

" La Législature de la Louisiane ne paraît pas se considérer comme en sûreté à la Nouvelle-Orléans, avec les démonstrations d'hostilités dont elle est entourée. Elle propose de se retirer à Baton-Rouge.

Voilà qui vient à l'appui de l'assertion du sénateur Carpenter, que le gouvernement de M. Kellogg ne peut se maintenir que par le soutien du gouvernement fédéral.

LE PROCÉDÉ BRINGIER.

Nous publions à la seconde page le texte du rapport qui a été adressé à la direction de la société formée pour l'exploitation du procédé de M. Bringier, par un ingénieur agronome distingué M. F. Havs, qui a vu ses connaissances théoriques spéciales, joint une expérience pratique acquise dans la direction d'importantes sucreries à la Havane. M. Havs a soulevé, à la fin de son rapport, une question qui est très controversée en Louisiane, celle de la séparation des deux branches de l'industrie sucrière, la culture de la canne et la fabrication du sucre. Nous reviendrons sur cette partie du sujet.

(Son rapport sera lu certainement avec attention par tous ceux qui s'intéressent aux inventions dont l'application peut sauver de la ruine une de nos plus importantes branches de production agricole.

UNE LETTRE DE L'HONORABLE R. L. GIBSON.—L'honorable Randall L. Gibson, l'un des élus du peuple de la Louisiane au Congrès, dans l'élection du 4 novembre 1872, a eu l'obligeance de nous adresser le numéro du 21 février de la *Tribune* de New York. Nous y trouvons une lettre de lui sur la question de la Louisiane. Il y réfute, dans une argumentation très habile, les objections présentées contre une nouvelle élection, et il rappelle à propos que jamais, depuis la guerre, la population blanche de la Louisiane n'a eu un représentant dans aucune des Chambres du Congrès. Sa lettre est datée de la Nlle-Orléans le 11 février.

L'IMPORTATION DES VINS DE CHAMPAGNE. — Nous devons à l'obligeance de M. Washington Morton communication du " Bonfort's Wine and Liquor Circular, " dans laquelle nous trouvons le tableau comparatif des importations de Champagne aux Etats-Unis pour les années 1873 et 1873.

Le total des paniers de champagne importés a été pour 1872 de 237,623, pour 1873 de 207,259 seulement, ce qui fait une diminution de 30,000 paniers. Les quatre marques en tête du tableau sont celles de Piper Heidsieck, G. H. Mumm & Co, L. Roederer et Krug & Co' elles figurent pour 154,001 paniers en 1872 et pour 125,094 en 1873.

ECOLE DE PATINAGE.—Ce soir, à 6 heures, aura lieu à la salle de la Parfaite Union, rue des Remparts entre les rues Dumaine et St. Philippe, une grande inauguration de l'école des patins à roulettes. On verra dans une annonce insérée plus loin les prix des leçons ainsi que le prix de louage des patins. Le but de ces inaugurations est de former, de concert avec l'école, un club composé de cavaliers et de dames et de faire avec leurs concours une institution permanente.

Demain, 7 mars, le grand tirage.
Demain, 7 mars, le grand tirage.
Demain, 7 mars, le grand tirage.
Demain, 7 mars, le grand tirage.
Demain, 7 mars, le grand tirage.
Ne perdez donc pas de temps.
Ne perdez donc pas de temps.
Ne perdez donc pas de temps.
Ne perdez donc pas de temps.
Ne perdez donc pas de temps.

ASSEAGEMENTS Nos. 158 et 159.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de Charles Manning et Théodore Lanoeu, payables au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp, No. 19.

— Le préfet de la Gironde a suspendu de ses fonctions M. Lalesque, maire de La Teste.

Voici l'unique considérant de l'arrêté préfectoral :

" Considérant que M. Lalesque, maire de La Teste, nommé par le décret du président de la république, en date du 5 février courant, a écrit, depuis sa nomination, une lettre remise publique, où se trouvent les expressions suivantes : " N'ayant pas eu l'honneur d'être révoqué " que ces expressions renferment une appréciation injurieuses des décisions du gouvernement, "

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain, samedi, matinée à midi. On donnera *Miss Multon*, comédie en trois actes ; *Galathée*, opéra en deux actes.

Demain soir : *Faust*, avec MM. Devoyod, Gadilhe, Lourde ; Mmes Gabrielle Moisset, Carini, Jaume.

Dimanche, *Roland à Roncevaux*, avec MM. Gueymard, Mayan, Lourde, Félitlinger ; Mmes Forsch-Madier et Carini. Le spectacle commencera par *La Fille au Couvent*, comédie en un acte.

Lundi, 9—Bénéfice de M. Lourde : *Les Dragons de Villars*, opéra comique en trois actes ; le premier acte du *Barbier de Séville* ; *La Sœur de Jocrisse*, vaudeville en un acte.

La salle de l'Opéra s'est remplie deux fois hier, d'abord à la Matinée, où toutes les dames de la ville semblaient s'être donné rendez-vous, pour entendre le *Trouvère* ; ensuite pour le bénéfice de Mlle Moisset, dont les bras n'ont pas été assez nombreux pour porter tous les bouquets qui lui ont été prodigués, sans compter une magnifique couronne à feuilles métalliques et un coffret contenant sans doute quelque objet de prix.

Il y aura demain beaucoup d'heureux.
Il y aura demain beaucoup d'heureux.
Il y aura demain beaucoup d'heureux.
Il y aura demain beaucoup d'heureux.
Il y aura demain beaucoup d'heureux.
Car de beaux lots vont sortir.
Car de beaux lots vont sortir.
Car de beaux lots vont sortir.
Car de beaux lots vont sortir.
Car de beaux lots vont sortir.

LES IDES DE MARS. — Les Ides de Mars sont une des grandes époques historiques de Rome, elles ont décidé du sort de Jules César et plus tard de celui de son neveu, Octave, devenu plus tard l'empereur Auguste. Les Ides de Mars 1874 décideront également de la fortune de nombre de gens aux Etats-Unis, car c'est le 21 de ce mois que se tirera la grande loterie-tombola organisée au profit de la Bibliothèque publique du Kentucky. Un total de 12,000 lots doit être distribué! Avec des lots de $250,000, de $100,000, etc., est-il étonnant que la demande de billets soit énorme et sans pareille ?

Pseudo Législature.

SÉANCE DE JEUDI, 5 MARS.

Dernier jour.

SÉNAT.—La séance ouvre à onze heures, sous la présidence de M. C. C. Antoine. Vingt-neuf membres répondent à l'appel nominal.

Le bill relatif au paiement des taxes de paroisse passe.

M. Brewster présente une résolution votant des remerciements au sénateur West. M. Washington, pour les "*services*" qu'il a rendus à l'Etat de la Louisiane, au Congrès des Etats-Unis.

La résolution est adoptée par un vote de vingt-huit contre un,—M. Alexander votant non.

M. Harris présente la liste des allocations générales, qui est très considérable.

Le Sénat alors, entre en séance exécutive et s'ajourne, peu après que les portes sont ouvertes, à six heures de l'après-midi.

Séance du soir.—Vingt-neuf membres présents, sous la présidence de C. C. Antoine.—Le bill de la Chambre relatif aux assessements et aux collections de taxes, avec l'intérêt sur la dette de l'Etat est adopté.

Le bill de la Chambre qui donne un intérêt sur les bons et toutes les clauses de l'acte portant le No. 3, est adopté.

Le bill de la Chambre, autorisant les collecteurs de taxes et les shérifs à recevoir une portion des taxes dues quand l'assessement est contesté, passe aussi.

Le bill de la Chambre allouant dix mille dollars au journal *l'Avenir* est adopté.

M. Harris propose, comme amendement, de mettre cinq mille piastres au lieu de dix mille.

Le bill ainsi amendé passe.

M. Anderson présente un bill, en vertu d'une suspension des règlements, pour incorporer la compagnie des hangars de la Levée. — Adopté.

Le bill qui accorde juridiction dans les affaires criminelles au juge de paix du cinquième district, est adopté.

Le Sénat entre alors en séance exécutive.

Une demi-heure après, les portes s'ouvrent. Plusieurs bills de peu d'importance sont adoptés, au milieu d'une telle confusion et avec une telle hâte, qu'il est impossible au reporter qui assiste aux débats de les noter. Le Sénat s'ajourne alors, *sine die*.

CHAMBRE.—Le bill de secours pour l'hôpital de charité de Shreveport passe.

Le comité de santé et de quarantaine recommande l'adoption d'un bill pour créer un bureau de santé à Shreveport.

Le bill pour réorganiser le bureau de santé de l'Etat est indéfiniment ajourné.

Les amendements du Sénat au bill pour la meilleure organisation des écoles publiques à la Nlle-Orléans sont adoptés.

M. Wands présente les bills suivants, recommandés par M. Kellogg à l'immédiate attention de l'Assemblée.

Pour l'assessement et la collection des taxes d'Etat.

Pour faire une allocation à l'effet de payer l'intérêt sur les bons émis en vertu de l'acte No 3 du 24 janvier 1874.

Pour autoriser les collecteurs et les shérifs à recevoir une portion des taxes dues quand une autre partie est en litige et pour régulariser une collection partielle.

Tous ces bills passent au moyen de la suspension du règlement.

M. Barrow présente un bill pour prohiber l'emploi illégal de marins sur les levées ou sur les bords des rivières en cet Etat.

Le bill créant un bureau de Santé à Shreveport, passe.

Allain fait passer une résolution de remerciements à l'adresse du sénateur West pour les services rendus par lui à l'Etat qu'il représente au Sénat des Etats-Unis.

Une résolution jointe invitant le Congrès à voter une loi pour obtenir de certaines facilités de malle pour les habitants de la vallée du Mississippi, de la Nlle-Orléans aux divers ports de l'Amérique du Sud, passe.

Le bill qui divise l'Etat en six districts congressionnels, passe.

Est adopté le bill qui change le jour des élections générales en cet Etat.

Un vote pour régulariser la collection des taxes dans les paroisses, passe.

La Chambre s'ajourne à 6 heures du soir.

Séance du soir.—Le bill du Sénat pour régler le changement de juridiction dans les affaires criminelles est appelé pour être lu une troisième fois.

Young veut proposer un amendement.

Gair s'y oppose en disant qu'aucun bill ne peut être amendé à sa troisième lecture. Le président décide le contraire, et il est soutenu.

Des disputes s'élèvent en ce moment. Des membres, pris de boisson, veulent parler et ne peuvent pas.

Le bill est adopté finalement.

La confusion recommence. Les pistolets sortent des poches, mais ne font pas de mal. Dans la confusion est telle, que l'orateur est obligé de faire évacuer les couloirs et fermer les portes.

On veut reconsidérer le bill. On demande l'ajournement.

La motion de reconsidérer est rejetée et le bill passe finalement.

Après quelques escarmouches plus ou moins parlementaires et pas du tout législatives, la Chambre s'ajourne *sine die*.

NOUVELLES DE FRANCE.—On disait dans les couloirs de l'Assemblée que le sieur Oliverez, ancien délégué à la guerre sous la Commune, a écrit au président de l'Assemblée et au président de la commission du budget une lettre dans laquelle il expose que M. Melvil-Bioncourt n'était qu'un simple employé qui, pressé par le besoin, n'a fait qu'exécuter les ordres qui lui étaient donnés, et qu'il n'a pris aucune décision de lui-même.

Voici le résultat complet du commerce spécial de la France pour l'exercice 1873 :

Le total général atteint la somme de 7 milliards 597 millions, dont :3,600 millions à l'importation, et 3,997 millions à l'exportation.

C'est un total supérieur à tous ceux des exercices précédents.

— Il y a quatre mois, le vaisseau de guerre anglais le *Thétis* arrêtait, sur les côtes occidentales d'Afrique, un bateau portant pavillon turc, et monté par des noirs. Le commandant du *Thétis*, croyant avoir affaire à un pirate trafiquant des esclaves, coula bas le bateau, et déposa, en pleine mer, sur un rocher, l'équipage, qui périt misérablement dans les flots, en essayant de gagner le *Thétis* à la nage.

Le gouvernement ottoman, ayant eu connaissance de ce fait, adressa une note à l'Angleterre demandant d'abord 100,000 livres sterling pour les propriétaires du bâtiment, et un châtiment sévère pour le commandant, auteur d'un acte si sauvage.

L'Angleterre vient, en ce moment, de répondre à Aden un conseil de guerre, lequel jugera le commandant du *Thétis*, dont la défense consiste à dire que, n'ayant pas à bord d'interprète connaissant l'arabe, il n'a pu interroger l'équipage capturé.

— Les hécatombes de maires se succèdent en *Journal officiel*.

— Heureuse solution d'un difficile problème! disait hier notre confrère S..... le conseil municipal fournit le maire et le gouvernement l'échange.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Spéculation sur les Cotons.

Nous étions informé, avant-hier, des faits relatifs à l'impossibilité où s'est trouvé M. Charles Zapata, acheteur de coton, de faire face à ses engagements, mais ayant appris qu'un arrangement avait été conclu avec les créanciers, nous avons cru devoir garder le silence. Nos confrères n'ayant pas observé la même réserve, nous relaterons brièvement les faits.

M. Zapata a fait, depuis quelques mois, de très forts achats de coton, mais comme en tirant son change il était obligé de laisser une marge de $10 par balle, il a pour couvrir cette marge employé des avances qu'il obtenait de diverses banques et banquiers en promettant de nouvelles traites qu'il s'est trouvé dans l'impossibilité de livrer, ses premiers envois de coton n'ayant pas donné les résultats qu'il espérait.

Ces avances s'élèvent au chiffre de $140,000, ce qui laisse supposer qu'il a dû opérer sur 14,000 balles. Voici comment les créances se répartissent : LeBarron, de Mobile, $40,000; Banque de l'Union, $25,000; Banques de Etats Citoyens, $25,500; Seligman, Heilman & Co., $23,000; Banque Nationale d'Etat, $14,000; De Riter, $8,500 et Banque des Mechanic's and Traders $9,500.

M. Théodore Heilman a été nommé liquidateur par les créanciers qui seront remboursés en tout ou en partie, suivant les prix qu'on obtiendra pour le coton expédié en Europe par M. Zapata.

Cet exemple prouve une fois de plus avec quel laisser-aller on traite les affaires, à la Nouvelle-Orléans. La latitude qui est laissée ainsi à la spéculation ne fait que l'encourager.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Les prisonniers de la paroisse (Grant).

Ce procès traîne toujours en longueur devant la Cour de Circuit des Etats Unis. La liste des témoins à charge ayant été enfin épuisée, les témoins de la défense sont appelés.

Ils sont, comme nous l'avons dit, au nombre de cent vingt-cinq. Leur voyage à la Nouvelle-Orléans n'a pas été payé par les Etats-Unis et ils sont forcés de vivre à leurs propres frais pendant leur séjour à la Nouvelle-Orléans.

La cour, paraît-il, ne veut s'occuper que des témoins à charge, qui sont presque tous des nègres. Elle veut bien payer les frais de route de ceux-ci, mais accorder même une assez forte indemnité ; mais elle refuse d'accorder la même faveur à nos malheureux concitoyens de la paroisse Grant qui ont été si tant soit peu ruinés.

C'est donc à notre population que nous devons faire appel pour les secourir. Que le comité des Soixante-Dix se mette en mouvement; que les hommes les plus influents de notre ville, MM. les présidents de banque et de compagnies d'assurance, fassent des quêtes, que ces sociétés organisent des fêtes et des concerts pour leur venir en aide.

Si pauvres que nous soyons tous, pas un homme de cœur ne refusera son obole à tous les infortunés au nom des prisonniers de la paroisse Grant.

Les témoignages, entendus hier, sont bien forts. Ils établissent d'une manière évidente l'innocence des victimes de la politique radicale de M. Kellogg.

Les nègres, organisés militairement, dévastaient la paroisse et répandaient partout la terreur. Ils ne connaissaient plus aucun frein et ne voyaient la liberté que dans le vol, le meurtre, le viol et le pillage.

Poussés à bout, n'ayant d'autre alternative que la guerre civile ou la mort, les blancs ont dû se défendre. Ils ont attaqué la Maison de cour de Colfax, ayant devant eux des adversaires trois fois plus nombreux ; et, ils ont triomphé parce qu'ils avaient pour eux le droit et qu'ils combattaient pour leurs foyers domestiques.

Voilà ce qu'est en réalité le "massacre" de Colfax.

Incendie.

Vers une heure, hier matin, le feu s'est déclaré dans le magasin de meubles de M. Renner, situé au No 92 de la rue des Remparts, près de la rue Gravier. La bâtisse qui appartenait à M. Dillon a été entièrement consumée, ainsi que la plus grande partie des meubles. Les pertes sont évaluées à $27,000 et sont couvertes par une assurance de $25,000 sur l'édifice et de $5,000 sur les meubles.

Les flammes ont gagné la maison voisine, au No 94 de la même rue, dont le propriétaire est représenté par M. J. Laviste et qui était habitée par Mme De Kline et par Mme Adolphe. La bâtisse, ainsi que même sort que la première, mais, les pertes sont couvertes par une assurance de $5,000. Les meubles des locataires, qui ont été détruits également, étaient aussi assurés. La maison, sise au No 90 a été aussi la proie de l'élément destructeur. Elle appartenait à M. Febrenbach et elle était occupée par M. Hutison. Les pertes, évaluées à $2,000, sont plus que couvertes par des polices d'assurance pour $7,000 dans la compagnie Germania et la compagnie des Marchands.

La maison sise au No 91 de la rue du Bassin a été considérablement endommagée. Elle appartient à M. Delpit. Les dégats estimés à $2000 sont couverts par une assurance.

On dit que M. Renner était endormi, lorsque le feu a éclaté dans son magasin et qu'il ne peut pas s'en rendre compte.

Les pertes totales dépassent trente mille piastres.

Le département de l'incendie a eu de la besogne pour commencer l'année de son trente-huitième anniversaire.

Sérieux Accident.

Pendant la procession des pompiers d'avant hier, M. N. A. Wilcox, de la maison Hoyt & Wilcox, qui manufacture les fonctions d'aide-marshal, a été désarçonné par son cheval et a eu l'épaule disloquée.

On avait pensé d'abord que l'accident pourrait avoir des suites très graves, mais le docteur Berthelot qui a été appelé à donner les premiers soins au blessé, a déclaré qu'il espérait que dans quelques jours il n'y paraîtrait plus.

Tentative d'incendie.

Vers dix heures, hier soir, un incendie a essayé de mettre le feu à la maison inhabitée, appartenant à Mme A. Loze, sise rue Live Oak, près Marengo, dans le Sixième District. Le misérable n'a pas réussi, cependant, grâce à la police. On a découvert que le plancher du rez-de-chaussée avait été saturé d'huile de pétrole.

Le procès des frères Cronan.

Les trois frères, Lawrence, George et Denis Cronan, qui avaient été accusés d'avoir mis le feu à leur foudegie, sise au coin des rues Clio et Magnolia, ont été honorablement acquittés par le jury chargé de les juger.

M. Denis Cronan a fait aussitôt un affidavit contre George et Sarah Duffy, Wm Mattie et Jones Gallagher, les accusant de s'être parjurés dans leurs dépositions contre lui et ses deux frères.

Le quatuor a été conduit à la *calaboose*.

Coups de Pistolet.

Deux hommes, répondant aux noms de Antonio Esquiano, et William Mandervell, auraient parlé avec le français, la maison de jeu, sise au coin des rues Perdido et Baronne, ont eu une rencontre au pistolet, avant-hier après-midi, rue Baronne.

Manderfield a eu l'épaule fracassée par une balle et sa blessure est très douloureuse.

La querelle date de plusieurs jours et les deux hommes s'étaient menacés mutuellement.

St. John Rowing Club.

Les membres de ce club de canotage qui a été le premier à s'établir sur les bords du bayou St. Jean, se sont réunis, hier soir, dans les salons de Hawkins, pour procéder à l'élection de leurs officiers :

Le scrutin a donné le résultat suivant :

Président—William S. Pike.
Vice-Président—Morgan Harrod.
Secrétaire—F. A. Boland.
Trésorier—John Glynn, Jr.
Capitaine—W. B. Dickson.
Conseil de direction—Francis Baker, E. H. Farrar, Taylor Denégre.

Délégués de l'Association des Canotiers de l'Etat de la Louisiane—Francis Baker, John Glynn, Jr., Morgan Harrod.

Le club St-Jean compte cent douze membres actifs et trois membres honoraires.

Les premières joutes de la saison sont annoncées pour le 15 mai prochain, sur le lac. — Les cinq clubs de canotage y prendront part : St-Jean, Pélican, Riverside, Orléans et Louisiana.

TEMPERATURE. — 5 mars 1874.
Thermomètre de C. DURAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	72	22
12 M.	80	26
3 P. M.	82	27
6 P. M.	78	25

Le mois de mars, pour la loterie,
Est le plus beau mois de tous,
Qu'on ne l'oublie pas.
Le mois de mars, pour la loterie,
Est le plus beau mois de tous,
Qu'on ne l'oublie pas.
Le mois de mars, pour la loterie,
Est le plus beau mois de tous,
Qu'on ne l'oublie pas,
Qu'on ne l'oublie pas!

— On lit dans la *Gazette de France* :

Les écrivains de la fraction du parti bonapartiste opposée au prince Napoléon aiment à citer une phrase attribuée à Mgr Pie, évêque de Poitiers, par laquelle Pie IX eût préliminairement promis, ou au moins laissé entrevoir, que sa reconnaissance de la fait accompli serait prochaine. Le prélat aurait propédé en quelque sorte l'avénement futur du fils de Napoléon III. M. l'abbé Hélies, grand vicaire de Mgr l'évêque de Poitiers, vient d'adresser à ce sujet la note suivante au *Figaro* :

" Le journal *l'Ordre*, dans son numéro du 4 février, a annoncé une brochure de M. Léonce Dupont, intitulée : *le Quatrième Napoléon* (Lachaud, éditeur, Paris), et il a ajouté :

" L'auteur a pris pour épigraphe de son livre ces paroles de Mgr Pie, évêque de Poitiers :

" Ce n'est pas pour un petit dessein que Dieu a fait naître l'enfant impérial, et lui a donné le Saint-Père pour parrain.

" Après d'effroyables malheurs, la France cherchera un refuge, et elle le trouvera dans le filleul de Pie IX."

" Le livre, par son épigraphe, a, en effet, paru chez l'éditeur Lachaud.

" Le vénérable évêque de Poitiers n'a jamais prononcé ni écrit le passage qui lui est attribué.

" Le secrétaire-général de l'évêché de Poitiers.

" HÉLINE, chanoine."

—Le nouveau maire de Bordeaux, M. Pelleport, et ses adjoints ont fait leur visite officielle au préfet. Ce dernier les a reçus, en grand uniforme, entouré de son conseil de préfecture.

M. de Pelleport a adressé le même jour l'appel suivant à ses administrés :

Usant des pouvoirs à lui conférés par la loi du 20 janvier 1874, le gouvernement a, en maréchal président de la République m'appelle aux fonctions de maire de Bordeaux.

Diriger vos affaires communales fut de tout temps un grand honneur et une grande charge. J'ai hésité avant d'en accepter la lourde responsabilité ; mais j'ai dû m'incliner devant des instances aussi pressantes qu'honorables.

Constituée avec le concours de citoyens profondément dévoués comme moi aux principes conservateurs, mon administration tiendra en dehors de toute préoccupation étrangère à la prospérité des affaires locales.

Aussi, c'est avec confiance que je fais appel à tous les dévouements. J'ai la ferme conviction que ce loyal appel sera entendu.

Chers concitoyens,

Elevé dans l'amour de la France et dans le respect de la loi, par ces parents dont Bordeaux a honoré la mémoire, soyez certains, Dieu aidant, que je servirai toujours, comme lui, la cause des honnêtes gens.

Fait à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, 5 février 1874.

Le maire de Bordeaux,
Vicomte de PELLEPORT-BURETTE.

LA BOURSE FUT PRESSIENNE.—Durant le siége de Paris, l'Angleterre, qui désirait la paix, avait fait écrire, par lord Granville, à Favre, alors ministre des affaires étrangères de la République, la dépêche suivante :

" Jamais ! jamais ! " répond M. Jules Favre, qui *ignorait l'existence de la dépêche* de lord Granville, et qui craignait toujours que Bismarck ne voulût quitter Paris.

Deux jours après, M. de Bismarck, Bismarck écrivait à lord Granville qu'il était inutile de convier M. Jules Favre à attendre qu'il avait déclaré à M. Washburne ne pas vouloir aller à Londres.

BISMARCK LORGNANT LES CATHOLIQUES.—La *France* reçoit de Berlin une correspondance intéressante, d'où nous extrayons les passages suivants :

Dans la première séance du Parlement allemand, le prince de Bismarck a lancé armé d'une énorme lorgnette, qu'il a promenée pendant plusieurs minutes avec une attention soutenue, sur les députés catholiques du centre. Il avait à lire sur plusieurs figures qui lui étaient complétement inconnues. Au milieu des "noirs," il a appelle ici les catholiques, s'élevait la personnalité ascétique du prince Edmond de Radziwill, vicaire d'Olmutz, fils dans la Posnanie, et donnant aux pauvres d'une longueur de tête, l'abbé porte la soutanelle et le petit collet. Sa tonsure fait une large tache au milieu de sa chevelure noire et dure ; son front fortement aquilin et tranchant comme une lame de rasoir lui donne un air provocateur, qu'accompagne un regard curieux et perçant.

On sait que le prince Edmond de Radziwill est le propre cousin du roi de Prusse.

Le public cherche avec curiosité, au milieu de ses révérends, le docteur Majunke, directeur de la *Germania*, qu'un jugement récent condamnait naguère à un an de prison, pour injure à M. de Bismarck, et qui l'ouverture de la session est venue fort à propos couvrir de l'immunité parlementaire.

M. de Bismarck l'a forgé longtemps, puis il a promené son regard sur les vétérans du parti, les Mallinckrodt, les Windthorst, Savigny, Schorlemer-Alst, etc., et, après cette reconnaissance sur le front ennemi, il est descendu de son siége, devant le bureau du conseil fédéral pour se mêler aux rangs des députés. Il s'est assis entre M. Falk, ministre des cultes, et le prince de Pless, député selon son droit, et a causé longuement et familièrement avec eux.

LA SANTÉ DE GUILLAUME. — Le *Daily News* publie la dépêche suivante :

Berlin, mardi soir,

Bien que les journaux de Berlin publient des rapports favorables sur l'empereur, il y a de bonnes raisons de croire que son état est fait pour inspirer de l'inquiétude.

Le système nerveux de Sa Majesté est très affaibli, et il ne peut supporter que bien peu de fatigue et peu d'excitation.

Les ultramontains sont préparés pour profiter de la maladie de l'empereur, si elle affaiblissement que peut offrir l'état de l'auguste malade pour en faire profiter leur cause et pour ébranler sa loyauté à l'endroit de la politique de M. de Bismarck. Jusqu'à présent, pourtant, cette tactique ne leur a pas réussi, mais il serait pieux de mer qu'il n'y ait une grande anxiété à ce sujet.

Depuis le discours de M. Visconti-Venosta au Parlement italien, le prince de Bismarck a envoyé une dépêche à Rome, témoignant de sa satisfaction à cet égard et l'assurant qu'il n'y a plus à craindre aucune dans les rapports de l'Italie avec l'Allemagne.

— Les télégrammes de Vienne nous ont signalé les plaintes des ouvriers réunies au Reichsrath au sujet de l'usure effrénée, et la réponse que leur a faite l'empereur d'Autriche par une lettre au président du conseil et la présentation de différents projets de travaux publics à l'examen des députés.

Les télégrammes ne nous disaient pas que les ouvriers faisaient dans ce document une longue exposition en dehors des questions économiques.

Ce mémoire demande l'abolition des jurandes du moyen-âge, l'établissement de chambres syndicales composées d'ouvriers et chargées de s'entendre avec les syndicats commerciaux, *le suffrage universel et direct* pour les classes travailleuses, une plus grande liberté de réunion, l'abolition du droit de timbre sur les journaux et la suppression de toute taxe d'octroi sur les matières alimentaires.

— On écrit de Hong-Kong, 26 décembre, à l'*Observateur triestino* :

Nous recevons de Pékin des nouvelles intéressantes. Le jeune empereur—celui nous rapelle le fameux calife Haroun-al-Raschid,—a déjà fait deux fois incognito, pendant la nuit, des promenades dans la ville, afin de voir par lui-même et de ses propres yeux comment vit, ce que fait et ce que pense le peuple de cette capitale, que les courtisans lui représentent comme la plus heureuse, la plus belle et la mieux gouvernée de la terre.

La chose est tellement contraire aux principes et aux doctrines de Confucius, aux rêves de Lan-Tan et à toutes les traditions de la Chine qu'on hésite à le croire. Et cependant ce n'est pas un rêve-dit du petit peuple, mais une vérité qui a eu le don d'alarmer les plus hautes classes. Les étrangers voient au contraire, dans ce fait comme une manifestation qui donne les plus belles espérances pour l'avenir de la Chine. Il dénote de la part du jeune empereur un caractère indépendant qui promet un règne vigoureux. On dit que les ministres ont fait tout leur possible pour le dissuader, en lui disant que ce qu'il allait faire était incompatible avec son rang et sa dignité, mais il ne s'est pas laissé persuader et n'a suivi que ses inspirations.

—M. de Belcastel vient de présenter à l'Assemblée nationale un amendement qui a pour but d'imposer les pianos. En voici la teneur :

Une taxe annuelle de 10 fr. sera perçue sur chaque piano.

Elle sera recouvrée avec l'impôt mobilier, dans le premier semestre de l'année courante pour la première fois et sur la déclaration du débitant.

Tout piano non déclaré sera passible d'une surtaxe de 100 fr.

Les fabricants et entrepositaires de pianos, ainsi que les maîtres de cet instrument qui en auraient chez eux, sont dispensés de payer la taxe.

Si on impose les pianos, il serait logique d'imposer aussi les orgues, les violons, les 22ces et tous les autres instruments.

La Surdité causée par le Catarrhe.

Il arrive assez fréquemment que le catarrhe produit la surdité.

M. LEVI SPRINGER, de Nettle Lake, (P. O. comté Williams, O., juge de Durham's Corners, O., a été guéri, par le Catarrh Remedy du Dr. Sage, d'une surdité qui datait de quatorze ans. Il était si sourd qu'il ne pouvait pas entendre la voix d'une personne assise à côté de lui. Il entend aujourd'hui les cloches de l'église qui est à deux milles de chez lui ; c'est ce qu'il dit dans une lettre.

Guérison Remarquable.

Dickersonville, comté Nisg, N. Y.,
22 février 1873.

Messrs. Sage & Co.

Messieurs,—Il y a un an, un fort rhume de cerveau qui devint un catarrhe : il s'en suivit des ulcérations dans les passages du nez, je devins sourd d'une oreille et perdis entièrement l'ouïe de l'autre. L'inflammation avait atteint les parties délicates des oreilles, et j'étais menacé d'une surdité complète. J'appelai le Dr. Pierce ; il prescrivit un Golden Medical Discovery et Dr. Sage's Catarrh Remedy ; et la guérison fut rapide. J'ai recouvré l'ouïe et le catarrhe a disparu.

JOHN SMITH.

6 mars—6 VotC.

HEATH & LARA,

99 Rue du Camp 99

PRES POYDRAS,

MANUFACTURIERS DE CADRES
MARCHANDS-TAPISSIERS.

GLACES françaises et allemandes
CORNICHES de toutes sortes.
TOILES et PAPIERS peints, verres, rideaux, &c.
PORTRAITS carabons, gravures et lithographies.

—PAPIER PEINT—

CORNICHES
CHROMOS, Nouvelle, store Nottingham,
CHAISES en tous genres pour rideaux,
SATIN, canton et Cocon.
10 fév—1m

INAUGURATION

De l'Ecole du Patin à Roulette,

—A LA—

SALLE DE LA PARFAITE UNION,

RUE DES REMPARTS,

Entre Dumaine et St-Philippe.

Vendredi Soir, 6 Mars 1874.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie.

Le prix pour 50 cents, ou 10 cachets pour $4.

Pour le cage du Patin, une seule fois : 25 cents.

Le bal des Directeurs est établi un C[illegible] composé de Dames et de Messieurs [illegible] pour l'école, pourvu qu'il se présente à la fois un nombre suffisant de souscriptions.
6 mars—1f

Billards! Billards!! Billards!!

A. P. RUDOLPH E. Renommé dans le Monde comme Expert français dans le Billard, étant arrivé en cette ville après une tournée en Australie, dans l'Amérique du Sud, aux Antilles et aux Etats-Unis, a eu de grands succès partout, comme le font foi les nombreux certificats qu'il a reçus de ses élèves et de ses amateurs, et aussi de la Presse, entre autres le Sun, le Clipper, le Spirit of the Times, le Courrier des Etats-Unis, le Courrier de la Louisiane, le Picayune, le Times-Democrat, le Bulletin, le Commercial, le Courrier de la Nouvelle-Orléans, le Journal de la Nouvelle-Orléans, le Mercure